

Aspects éthiques et déontologiques de la recherche en psychologie

Résumé

Après avoir discuté de la dimension éthique et déontologique telle qu'elle peut se déployer aujourd'hui pour le chercheur en psychologie, en nous référant principalement aux écrits d'O. Bourguignon,- professeur incontournable qui a publié de nombreux ouvrages autour cette réflexion -, nous illustrerons notre propos en tirant des exemples de la littérature psychologique et de notre travail de recherche. L'abord d'une réflexion sur l'éthique et la déontologie de la recherche en psychologie nécessite que nous évoquions les travaux de O. Bourguignon, professeur à l'université de Paris-Descartes. Elle s'est intéressée aux questions éthiques actuelles aussi bien dans le cadre de la pratique du psychologue que dans le domaine de la recherche en psychologie. Se rapportant aux recherches de L. Sève, elle a remarqué l'évolution de la définition de l'éthique et a relevé qu'aujourd'hui, ce qui serait fondamentalement au centre du principe de l'éthique serait le respect de la personne. « Est éthique, ce qui respecte la personne humaine [...] l'éthique devient alors une valeur nouvelle qui tend à prendre la moralité fondée cette fois sur la reconnaissance de la dignité des êtres humains »¹. Par ailleurs, lorsqu'il est question d'aborder une réflexion sur la déontologie du chercheur en formation O. Bourguignon recommande fortement de se référer d'une part au rapport Belmont publié en 1978. La synthèse du rapport Belmont rend compte de trois principes fondamentaux qu'il convient de prendre en compte ici :

1- le principe du consentement éclairé des personnes

2- le principe de bienfaisance

3- le principe de justice.

L'essentiel de ces principes est résumé de façon succincte par O. Bourguignon, ils permettent de noter qu'« aucune investigation ne sera conduite sans qu'il y ait consentement (respect de la personne) ; toute recherche devra être précédée d'une évaluation des risques éventuels encourus par les sujets et des bénéfices potentiels et ne devra être entreprise que si les bénéfices l'emportent sur les risques (bienfaisance) ; ces risques seront supportés par ceux qui bénéficieront des applications de ses résultats. Ces règles peuvent être considérées comme le cadre déontologique de l'activité de la recherche »². Aussi, O. Bourguignon mentionne la parution quelques années plus tard - précisément en 1996 - du *guide d'éthique de la recherche avec des sujets humains*. Cet ouvrage aurait été rédigé par « les trois conseils du Canada - conseil de recherches biomédicales, conseil de recherches en sciences humaines, le conseil de recherches en sciences naturelle et en Génie »³. Le

1 Bourguignon O. (2012), *Déontologie des psychologues*, Armand Colin (2e édition), Domont, p. 8

2 Bourguignon O. (2012), *Ibid*, p. 111-112.

3 Bourguignon O. (2012), *Ibid*, p.112.

chapitre consacré à l'introduction de ce guide, rappelle O. Bourguignon, rapporte des risques que le chercheur et le sujet peut encourir. Il peut s'agir pour le sujet «de perdre sa liberté, son contrôle de soi, d'agir contre ses valeurs, d'être humilié dans son corps, son identité, son histoire ou de subir des actes qui le déstabilisent ou le déshumanisent ; pour le chercheur, d'acquérir des connaissances en objectivant et en instrumentalisant le sujet. Aussi, les trois conseils recommandent-ils de pouvoir répondre positivement à ces trois questions :

- la recherche est-elle scientifiquement valide ?
- la valeur générale de la recherche est-elle suffisante ?
- les sujets sont-ils traités avec respect et dignité ? »⁴.

Mots-clés : **chercheur ; psychologie ;déontologie ; éthique ; bienfaisance.**

Bibliographie

Bourguignon O. (2012), *La déontologie des psychologues*, Paris , Arman Colin, 2ème édition.

Bulletin de psychologie (2000), « Ethique en psychologie et déontologie des psychologues »
tome 53, 445, 19-31.

Caverni J.-P. (1998), *L'éthique dans les sciences du comportement*, coll. Que sais-je ? Paris, PUF

Jonsen A.R et Brady U.V (1982) « éthique du chercheur », in *Mdecine en expérimentation, cahier de bioéthique*, Montréal, Les presses de l'université Laval, Québec, 211-231.

Lavallard M. H-. (2000) « Evaluation et déontologie », Bulletin de psychologie tome 53 (1), 445, 101-105.

Pedinielli J.-L et Rouvier S. (2000) « éthique en clinique psychologique. L'éthique entre épistémologie et consensus », bulletin de psychologie, tome 53, 445, 41-46.

4 *Ibidem*, p. 112